

L'ALTERNANCE CHEZ LES DIPLÔMÉS 2008 DE MASTER PROFESSIONNEL

Contexte : En 2008, 3366 diplômés ont obtenu un Master professionnel dans l'une des 4 universités de Bretagne. 2298 ont répondu à l'enquête proposée. 6% des répondants (n = 137) se sont engagés dans la voie de l'alternance en signant un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Ce mode de formation propose à la fois des périodes de formation à l'université et à la fois des périodes de travail en entreprise. Le diplômé acquiert ainsi de l'expérience professionnelle et un diplôme de niveau Bac + 5.

Méthodologie : Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les diplômés 2008 ont été interrogés en décembre 2010 sur leur devenir 30 mois après l'obtention du diplôme. Le questionnaire

proposé se compose du tronc commun imposé par le Ministère, enrichi de questions complémentaires. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre l'ORESB et les observatoires des 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2). Ces observatoires des universités ont envoyé les questionnaires, effectué des relances (postales et/ou téléphoniques) et réalisé la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

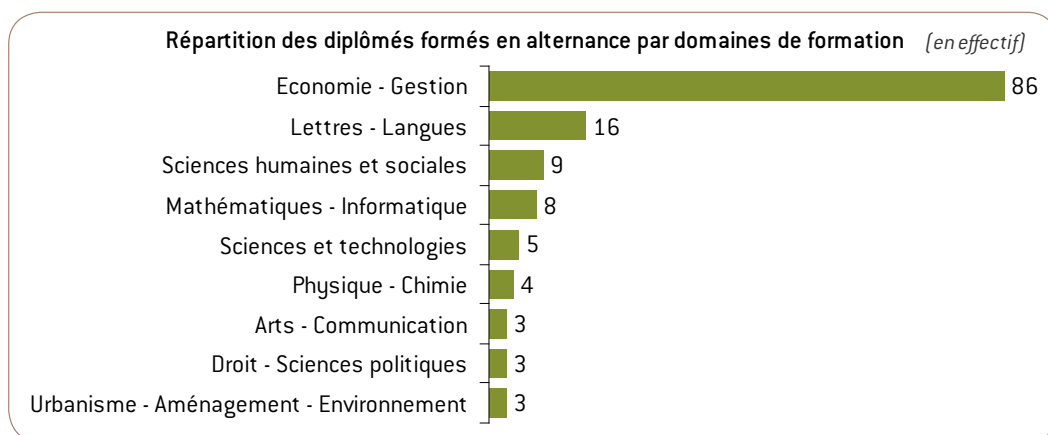
CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Domaines de formation

153 spécialités de Master professionnel, regroupées dans 11 domaines de formation, étaient ouvertes en 2007-2008.

9 domaines ont proposés des formations en alternance, soit 38 spécialités de Master professionnel et 137 diplômés.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des diplômés en alternance selon les domaines de formation.



Le domaine « Economie - Gestion » prédomine très largement avec 86 diplômés, soit 63% de l'ensemble des diplômés en alternance.

Profil sociologique des diplômés

La proportion de femmes est plus élevée dans la population en alternance (63% de femmes contre 55% pour la population initiale).

L'âge médian¹ à l'obtention du Master professionnel est de 25 ans (24 ans pour les diplômés issus de la formation initiale). 59% des diplômés ayant opté pour une formation en alternance avaient moins de 26 ans lors de l'obtention du Master.

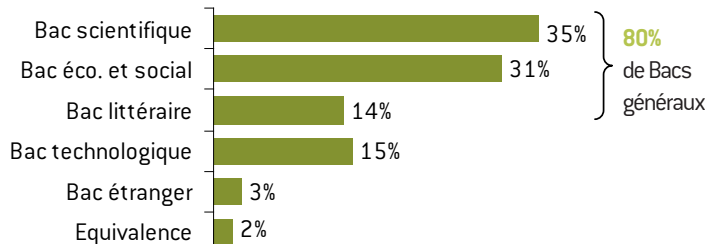
(1) La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans lors de l'obtention du Master professionnel, l'autre moitié est âgée de plus de 25 ans.

PARCOURS DES DIPLÔMÉS AVANT LE MASTER PROFESSIONNEL

Type de Baccalauréat

80% des diplômés formés en alternance possèdent un **Baccalauréat général** (84% pour les diplômés de formation initiale).

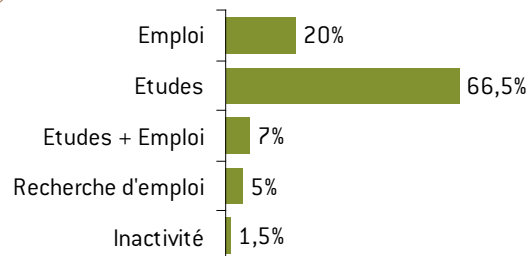
15% sont titulaires d'un **Bac technologique** (11% pour les diplômés issus de la formation initiale). Il s'agit principalement de Bacs STG (12% contre 5% pour la formation initiale).



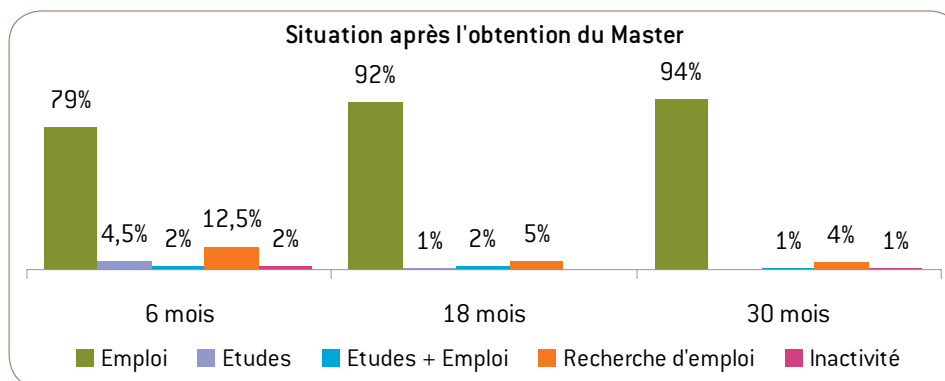
Situation avant d'entrer en Master professionnel

Avant de s'inscrire en Master,

- 73,5% des répondants étaient **étudiants** (dont 7% exerçaient un emploi en parallèle),
- 1 diplômé sur 5 exerçait un emploi,
- 5% étaient en recherche d'emploi.



DEVENIR DES DIPLÔMÉS



94% des diplômés issus de l'alternance exercent un **emploi 30 mois après l'obtention du Master**.

On observe des disparités en fonction de la variable « sexe ». Le taux d'emploi des hommes est supérieur (98%) à celui des femmes (92%). Toutefois, ce résultat est à prendre avec précaution car les effectifs pour chaque sous-population sont inférieurs à 100 (79/86 pour les femmes et 50/51 pour les hommes).

Entre les situations à 6 et 18 mois, le taux d'emploi a fortement progressé (+ 16%). Le taux de variation entre les situations à 18 et 30 mois est plus limité (+ 2%).

Les diplômés ayant suivi leur Master en alternance se dirigent donc massivement vers le marché de l'emploi. En effet, qu'il s'agisse des situations à 6, 18 ou 30 mois, leur taux d'emploi est nettement supérieur (79% à 6 mois, 92% à 18 mois et 94% à 30 mois) à celui observé chez les diplômés issus de la formation initiale (respectivement 64%, 78% et 81,5%).

De la même façon, leur taux d'insertion² à 30 mois est plus élevé : 96% contre 88% pour la formation initiale.

Par ailleurs, les **poursuites d'études** (y compris « études + emploi ») après le Master **sont marginales**, passant de 6,5% à 6 mois à 1% à 30 mois.

Au total, 9 individus ont poursuivi au moins une année d'études après l'obtention du Master en 2008 :

- 4 personnes ont poursuivi une seule année d'études immédiatement après le Master (tous se sont réinscrits en 2^{ème} année de Master),
- 3 individus ont suivi deux années de formation après le Master (2 préparent le Diplôme supérieur du notariat et 1 a obtenu le CAPES après 2 ans de préparation),
- 2 diplômés ont poursuivi 3 années d'études après leur Master (1 a poursuivi en Doctorat et 1 prépare le Diplôme d'expert comptable).

(2) Le taux d'insertion correspond au nombre de personnes en emploi / (nombre de personne en emploi + nombre de personnes en recherche d'emploi) X 100.

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE MASTER PROFESSIONNEL

Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention du Master, soit 94% de l'effectif total.

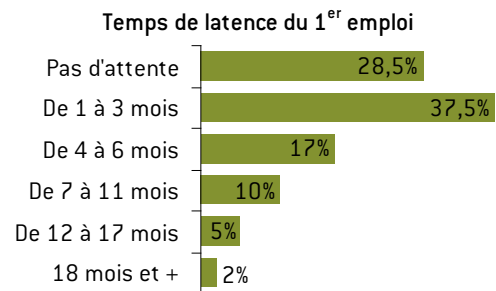
Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi³ est relativement court (médiane = 2 mois). En effet, 66% des diplômés issus de l'alternance ont accédé à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention du Master (vs. 60,5% pour la formation initiale). 28,5% ont obtenu leur 1^{er} emploi dès la sortie du Master.

La durée médiane d'exercice du 1^{er} emploi⁴ s'élève à 6 mois (7 mois pour la formation initiale).

La réponse à une **annonce** (22%) et le **stage de 2^{ème} année de Master** (20%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé à 30 mois. Notons que la modalité « **suite à un contrat dans l'entreprise** (CDD, alternance, intérim) » est surreprésentée pour les diplômés ayant opté pour l'alternance (16% contre 5% pour la formation initiale).

A l'inverse, les modalités « candidature spontanée » et « contacté(e) par l'entreprise, un chasseur de tête » sont nettement sous-représentées pour les diplômés de la formation en alternance : respectivement 8% (vs. 15% pour la formation initiale) et 3% (vs. 7%).



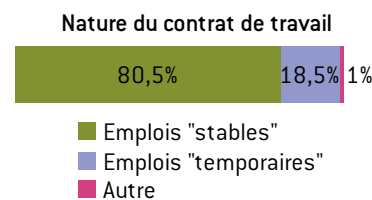
Caractéristiques de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du Master professionnel

Pour **64%** des diplômés en alternance, l'emploi exercé au moment de l'enquête correspond au **1^{er} emploi** depuis l'obtention du Master. Ce taux est plus élevé que pour les diplômés issus de la formation initiale (59%).

80,5% des diplômés occupent un **emploi « stable »**.

Le **taux d'emploi « temporaire »** s'élève à **18,5%**. Il est nettement plus faible que pour les diplômés issus de la formation initiale (29%).

93% des diplômés travaillent à **temps complet**. Ce taux est relativement identique à celui observé chez les diplômés de la formation initiale (94%).

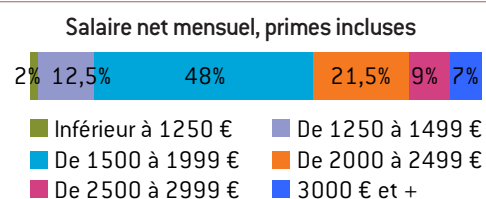


61% des diplômés accèdent à un emploi d'« **ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A Fonction Publique** ». Ce taux est inférieur à celui observé chez les diplômés de la formation initiale (73%).

Plus d'1 diplômé sur 3 exercent un « **emploi de niveau intermédiaire, Catégorie B Fonction Publique** » (22% pour la formation initiale).



30 mois après l'obtention du Master professionnel, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian⁵**, primes incluses, de **1815 €**. Pour la formation initiale, il s'élève à 1800 €.



[3] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Master et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le Master.

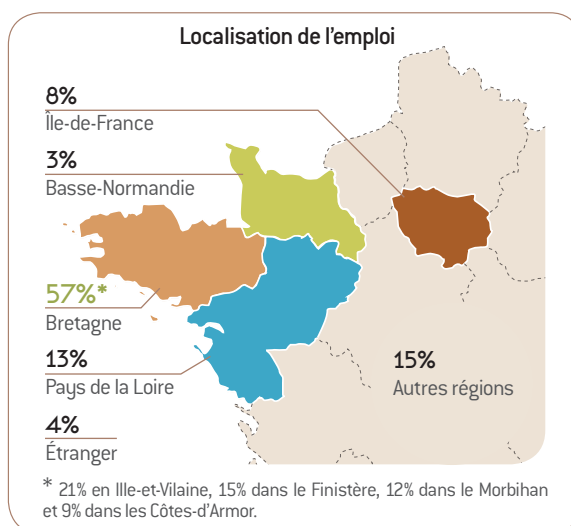
[4] Nous avons exclu de ce calcul les diplômés qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

[5] Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base des diplômés exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

Les diplômés issus de l'alternance travaillent majoritairement en **Bretagne** : **57%** vs. 37% pour les diplômés de la formation initiale. Seuls 8% des diplômés exercent leur emploi en Ile-de-France. Ce taux est 3 fois plus élevé (24%) pour les diplômés issus de la formation initiale.

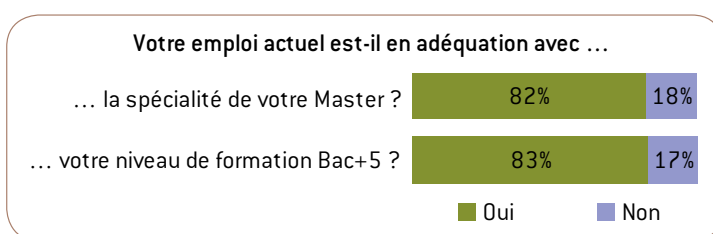
Les **entreprises privées** sont le principal employeur des jeunes diplômés en alternance (**70,5%** vs. 61% pour la formation initiale). Ensuite, nous trouvons le milieu associatif (10%) et la fonction publique (10% : 4,5% pour la fonction publique d'Etat et 4,5% pour la fonction publique territoriale).

Les diplômés ayant opté pour une formation en alternance sont surreprésentés dans les secteurs « **Activités financières et d'assurance** » (20%), « **Industries (manufacturières, extractives et autres)** » (15%) et « **Commerce, transports, hébergement et restauration** » (13%).



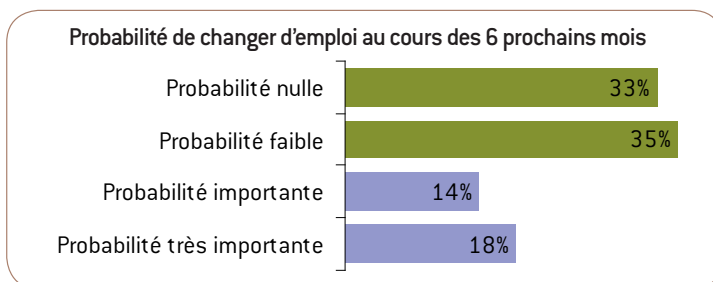
Plus de 4 diplômés sur 5 (82%) considèrent que leur emploi en décembre 2010 est en **adéquation avec leur spécialité de Master professionnel** (78% pour la formation initiale).

Pour **83%** des diplômés, l'emploi exercé au moment de l'enquête est en **adéquation avec leur niveau de formation** (81% pour la formation initiale).



Notons également que pour **68%** des diplômés, la **probabilité de changer d'emploi** dans les 6 prochains mois est « **faible** » voire « **nulle** » (64% pour la formation initiale).

En revanche, **près d'1 diplômé sur 3** considère que sa **probabilité de changer d'emploi** est « **importante** » voire « **très importante** ».



Conclusion

30 mois après l'obtention du Master professionnel, le **taux d'emploi** des diplômés formés en alternance s'élève à **94%**. Ce taux est nettement supérieur à celui observé chez les diplômés issus de la formation initiale (81,5%). Leur **taux d'emploi « temporaire »** est nettement plus faible que pour les diplômés issus de la formation initiale (**18,5%** vs. 29%). En revanche, ils sont moins nombreux à accéder à un emploi d'« **ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure, Catégorie A Fonction Publique** » (**61%** vs. 73% pour les diplômés issus de la formation initiale). Leur **salaire net mensuel médian** s'élève à **1815 €** (1800 € pour la formation initiale). Enfin, les diplômés issus de l'alternance travaillent majoritairement en **Bretagne** (**57%** contre 37% pour les diplômés de la formation initiale) et au sein d'**entreprises privées** (**70,5%** vs. 61%).

Pour plus d'informations

MASTER PROFESSIONNEL, DIPLÔMÉS 2008, QUE SONT-ILS DEVENUS ?
ORES B - FÉVRIER 2013
<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/etudes>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B :	CHARGÉE D'ÉTUDES :
Sylvie DAGORNE	Amélie GICQUEL
sylvie.dagorne@ueb.eu	amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 23 23 79 83

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne